



# IZAR LOREA



## EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARAREN ALDIZKARIA, POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET DURABLE AU PAYS BASQUE

### Bizi proiektua untsa landu bizirako baita



*Izar Lorea zenbaki huntan etxaldean segida eta gazteen plantatzea aipagai izanen da. EHLGrentzat ardura nagusi bat da laborari gazteak eta lanbidez kanbiantzen ari direnak beren bizi proiektuen lantzen laguntzea, helburua dugularik baserri bizi bat mantentzea ahal bezain bat laborariekin.*

*Laguntzen ditugun proiektuetan orotarik bada, helburu desberdinekin. Pertsona kasik guziek logika ekonomikoaren atetik aurreikusten dute beren plantatzea eta frangotan berrikuntza bat ekarri nahi dute etxaldeko bizian, inbertsioen bidez. Normala dela erran nezake, norberak bere lanaren emaitzaz bizi behar baitu eta aiseria minimo bat ezarri lanaren erretseko.*

*Bizi proiektu bat eraikitzea ez da gauza errega, laborantzaz bereziki, baktaxaren hastapeneko egoera kanbiantzera ekarria baita urteak pasatzen diren bezala. Hortarako logika ekonomikotik haratagoko gogoetak galdegiten ditu norberaren proiektuak luzarako egin delarik segurik. Nola aldatuko da familiaren egoera? Nola ikusten dut ene bizi pribatua? Gai niza etxaldeko alde administratiboa eta teknikoa eramaiteko? Nola kudeatu behar dut ene hautuek galdegiten didaten lan zama? Auzoekilako harremana eta elgarlana posible dea?... Gogoeta orokor bat ukaitea beharrezkoa da eta hortan kokatzen da gure animatzaileen lana, proiektu iraunkorak plantan ezartzen laguntzeko.*

*Hala ere, hainbat proiektu laborantza herrikoia eta iraunkorraren oinarrietatik urruntzen dira. Horren seinale, PAC diru laguntzak egin ahal optimizatzea, etxaldean kapitala eta inbertsioak geroz eta handiagoak... oro har, urrats indibidualistetara eramaiten dituzten hautuak.*

*Berrikitzen, ibilmolde horri gehitzen da energia berriztagarrien ekoizpena. Frantses estadaok hauen garapena akuilatu nahi du, bereziki iguzki panelen bidez, izan laborantzaz bastimenduen gainean edo berdin lurrean berean pausatua, janari ekoizpenarekin konkurrentzia sortuz. Diru iturri aise bat bezala saltzen daukute promotore edo hobeki erran « amets saltzaile » anitzek.*

*EHLG eta I-Ener egiturek gai hori elgarrekin jorratzea erabaki dute, alde batetik, laborariak ahal bezain untsa kontseilatzen eta, politikoki gure lurraldean zer nolako energia berriztagarri garapena nahi dugun finkatzeko.*

*Desafio eta elementu berri anitz agertzen dira laborantzaz plantatzen edo jada ari diren laborarien ibilbideetan. Ez dezagun ahantz baktaxaren proiektuak bizigarria izan behar duela, baktaxak bere aldia etxaldearen segida baldintza onetan uzteko ondoko belaunaldier.*

**Beñat Molinos,  
laboraria eta EHLGko lehendakaria**

### Cultiver l'esprit paysan !!



Les sujets de la transmission et de l'installation sont les plus sensibles et délicats à aborder avec les personnes concernées. Longtemps, la priorité et les dispositifs d'aides se sont concentrés sur la phase d'installation et plus particulièrement dans le cadre de la reprise familiale. Si les acteurs sont facilement identifiés, ce ne sont pas toujours des situations faciles à vivre. En effet, il faut se

préparer à accepter des changements importants dans la gestion et la conduite de la ferme. Bien souvent, l'écart des générations est accentué par les formations et les aides publiques mises à disposition. Les évolutions du contexte de la PAC influent aussi beaucoup dans le projet des candidats à l'installation.

De nos jours, savoir garder la tête froide face à l'attractivité des investissements tant en matériel qu'en bâtiment n'est pas la situation la plus facile. Dans un contexte imprévisible à plus d'un égard (aléas économiques, climatiques), définir un projet cohérent qui tienne compte de ses capacités personnelles, notamment en termes de masse de travail, de sa capacité à rembourser les investissements et anticiper les besoins futurs, relève du défi. Plus que les opportunités financières à court terme, il est important de bien se projeter dans ce que l'on est, ce qu'on souhaite et ce qui est raisonnablement réalisable. L'objectif est de dégager un revenu de son travail et non pas de succomber à l'effet d'aubaine qui pourrait nuire aux finances de la ferme à long terme, ni de miser sur des investissements spéculatifs. Garder l'esprit paysan, plus que la chasse aux primes ou la course au plus beau tracteur ou au plus grand bâtiment, devrait être la ligne de conduite dans les projets d'installation.

Interrogé par nos salariés sur les dossiers à accompagner dans le cadre de l'installation ou de l'amélioration des bâtiments d'élevage, le bureau a le devoir de vigilance auprès des paysans qu'il suit, pour évaluer sur le long terme les conséquences des investissements engagés, envisager des pistes autres (embauche plutôt qu'investissements lourds, investissements en collectif...), questionner le modèle d'agriculture visé, dans l'objectif de promouvoir les pétales de l'agriculture paysanne. Il en va de notre responsabilité tant pour l'accompagnement individuel que pour sa cohérence dans le cadre de l'intérêt collectif du territoire.

Dans le cadre des installations hors cadre familial qui se tournent majoritairement vers notre structure, le sujet est plus complexe et demande plus de temps de réflexion et de préparation, parfois une phase de test encadrée dans le dispositif Trebatu peut être bienvenue pour le candidat.

EHLG n'est pas là pour encourager l'installation à tout prix mais bien pour conforter les futurs paysannes et paysans dans des choix responsables, tant individuels que compatibles avec un type d'agriculture qui répond aux enjeux du territoire et aux enjeux climatiques de demain !!!

**Francis Poineau, membre du bureau de EHLG**

### Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachenaout  
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara  
64220 Ainhice-Mongelos  
laborantza.ganbara@ehlgbai.org  
www.ehlgbai.org  
Tél. : 05 59 37 18 82  
ISSN 2116-5815  
Impression : Mendiboure-Arizmendi



# LES NOUVEAUX INSTALLÉS D'IPARRALDE

*Euskal Herriko Laborantza Ganbararen lekua urtez-urte finkatu da Ipar Euskal Herrian, batez ere laborantzan plantatzen laguntzeko solaskide nagusi bezala. Egitura bere misioetan ezagutua da eta lagundu dituen laborari berrien kopurua emendatuz doa beti. Jarraiki dituen etxalde horiek, sustatzen duen laborantza herrikoia ereduarekin bat egiten dute, laborari ofizioak beti erakartzen duen lurralde huntan. Zertan da laborantzan plantatzea Iparraldean ? Nolakoak dira EHLGk jarraiki dituen etxaldeak ? Nor dira plantatu diren laborari gazteak ? Nolako proiektuak garatu dituzte ? Zertan dira gaur egun ?*

## Typologie des fermes et des nouveaux installés au Pays Basque Nord en 2022

La place d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG) sur l'accompagnement à l'installation s'est trouvée confortée depuis plusieurs années. Le nombre de dossiers suivis par notre structure augmente régulièrement et nous sommes aujourd'hui un opérateur légitime, reconnu dans nos missions. La typologie des fermes accompagnées correspond quant à elle au modèle qu'EHLG s'attache à promouvoir sur un territoire avec un métier de paysan qui attire toujours.

### ⇒ Installation toujours dynamique au Pays Basque

101 dossiers d'installation en agriculture issus du Pays Basque ont été présentés en CDOA\* départementale en 2022. Cela représente 55 % des installations du département, et 22 projets de plus qu'en 2019, démontrant ainsi que la dynamique d'installation reste bonne en Iparralde.

Les jeunes installés sont de plus en plus formés, 35 % d'entre eux ont un niveau BAC + 2 voir plus.

L'âge moyen d'installation est de 31 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes.

81 % des installations d'Iparralde se situent en zone montagne avec une forte proportion, en 2022, sur le canton de Garazi.

La SAU moyenne des fermes est similaire en zone défavorisée et montagne (respectivement 43,9 et 43 ha/ferme).

### ⇒ Typologie des dossiers accompagnés par EHLG

L'année 2022 ne déroge pas aux années précédentes. 34 % des dossiers suivis par EHLG sont Hors Cadre Familiaux (26 % pour le Pays Basque).

56 % des installations sont sous forme sociétaire, principalement en GAEC.

L'agriculture biologique représente 46 % des nouveaux installés (25 % pour l'ensemble du Pays Basque).

La surface moyenne des fermes suivies par EHLG est de 29 ha, soit 19 ha/exploitant et 30% d'entre eux font moins de 10ha.

Le système ovin lait/bovin viande reste prédominant avec une augmentation sensible de la proportion tournée vers la transformation et de recherche de valeur-ajoutée. Cela est d'autant plus vrai sur les fermes en production de vaches laitières.

Le maraîchage reste majoritaire dans les productions végétales, suivi par la viticulture et un développement croissant de l'arboriculture sur le territoire. Les porteurs de projet visent pour la plupart une valorisation par la transformation et la vente directe.

La recherche de valeur-ajoutée est un levier de viabilité sur ces petites fermes, en comparaison à la surface moyenne des fermes du Pays Basque (écart de 14 ha/ferme).

Les modes de distribution des aides PAC étant toujours sur la base des hectares, il est difficile de résister à la tentation d'agrandir ces structures.

Le niveau d'investissement prévisionnel des projets quant à lui oscille autour de 129 000 € quand la moyenne d'Iparralde est de 206 000 €. À voir dans 4 ans si ces montants auront été respectés, avec les nombreuses subventions existantes il y a parfois la tentation d'investir plus que prévu.

### ⇒ Et demain...

Un outil de travail, un patrimoine... Les niveaux d'investissements ont aussi un impact direct sur la transmissibilité des fermes.

Comment envisager la reprise du capital d'exploitation par le repreneur (enfants ou HCF) ?

La capitalisation faite sur les fermes, le contexte des prix et de la valeur du foncier : comment envisager la transmission des fermes et une forme d'équité avec les autres enfants ?

La transmission des fermes à des HCF suppose aussi une réflexion sur la sécurisation de l'outil pour le repreneur.

Autant d'enjeux auxquels il faudra répondre si on veut garantir la pérennité de notre modèle d'agriculture pour ce territoire, notamment par des outils juridiques en associant les partenaires travaillant déjà sur ce champ-là.

\* Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture



© Christophe Lebrun

« 3 principales formes d'installation : la reprise d'une ferme, la création de ferme et d'activité et la reconfiguration dans le cadre d'une création de GAEC par exemple. »

## Ressentis des jeunes installés dans leurs premières années d'activités

En 2021, EHLG a souhaité prendre un temps pour se faire une idée des trajectoires engagées après l'installation des jeunes qu'elle a accompagnés. Elle a lancé une étude qui porte sur leurs vécus, les difficultés rencontrées, les choix pour s'adapter... Une centaine de réponses sont récoltées suite à un questionnaire et 25 entretiens approfondis sont réalisés auprès de paysannes et paysans installés entre 2009 et 2019. Ces témoignages permettent de dégager plusieurs similitudes entre les expériences des uns et des autres.



« Une des préoccupations des nouveaux installés tourne autour du besoin de main-d'œuvre. »

### ⇒ S'adapter pour durer

Les jeunes installés doivent faire preuve de flexibilité pour réorienter leur conduite si les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils pensaient, faire face aux aléas (climatiques, sanitaires, commerciaux, etc.) alors que leur activité est parfois encore fragile, ou pour gérer une charge de travail plus élevée que prévue.

Plusieurs stratégies se combinent : investissements en matériels, évolution du nombre d'animaux ou des volumes transformés, recherche de surfaces supplémentaires pour améliorer l'autonomie, diversification pour ne pas « mettre tous les œufs dans le même panier ». Les ateliers qui demandent peu de travail sont privilégiés et progressivement développés jusqu'à bien les maîtriser. Les formations, conseils des techniciens et partages d'expériences sont aussi très importants.



# ET LEURS PREMIÈRES ANNÉES D'ACTIVITÉ

S'adapter, cela exige aussi une marge de manœuvre financière. La plupart expriment une volonté de limiter les investissements pour ne pas trop s'endetter : « Je ne voulais pas investir démesurément. Le système de mon père, ça me convenait très bien, travailler avec l'herbe, avoir les vélages groupés. Les bâtiments ne sont pas neufs, mais ils sont fonctionnels. » L'autoconstruction et l'achat de matériel d'occasion sont des stratégies fréquentes.

## ⇒ Trouver sa place

Avant de reprendre une ferme ou de s'y associer, le nouvel installé y a souvent déjà travaillé (aide familial, conjoint, salarié, parrainage), ce qui l'aide à trouver sa place. Cela demande bien sûr des efforts, y compris de la part des associés ou des anciens paysans.

Dans le cadre familial, les tensions sont souvent considérées comme normales : « Tu mets de l'eau dans ton vin, tes parents ont travaillé à toute leur vie, ils ont quand même réussi, toi tu arrives avec tes projets, même quand tu as la même vision de l'agriculture, tu ne viens pas tout casser pour faire ton truc. Il faut beaucoup parler, le chemin n'est jamais tout droit. Il faut avoir du caractère quand même, ça aide ! ».

Hors cadre familial, ces tensions peuvent être plus difficiles à vivre, avec les associés, les voisins, et le sentiment pour certains qu'ils seront toujours considérés comme étant de l'extérieur. La relation de travail se construit progressivement et ne cesse d'évoluer : « On apprend beaucoup les deux premières années sur notre capacité de travail, sur les relations humaines, sur là où on doit se faire aider ».

## ⇒ Limiter la charge de travail

Il y a plus de travail les premières années d'installation et certains se retrouvent surchargés parce qu'ils sont peu équipés ou parce qu'ils ont sous-estimé la quantité de travail.

Deux tiers des paysans interrogés ont de l'aide extérieure (main-d'œuvre bénévole sur 80 % de ces fermes et salariée sur 30 %).

Pour beaucoup d'installations familiales, il faudra anticiper le départ en retraite des parents (trouver un associé ou adapter l'activité).

Le salariat ouvre des perspectives. « On arrive à se détacher du temps, à mieux suivre les cultures et donc à mieux produire et mieux vendre ». D'autres envisagent d'embaucher ponctuellement, comme en groupements d'employeurs ou en service de remplacement. L'entraide avec les voisins est aussi souvent évoquée, pour les travaux (foins, clôtures, tonte, etc.).

La nouvelle génération souhaite aussi se libérer du temps : « On aime ce qu'on fait, on est passionnés par ça, mais il ne faut pas que ça prenne toute la place ».

Malgré une charge de travail élevée, la plupart apprécient de pouvoir s'organiser comme ils veulent : « Quand on est paysan, le gros avantage, c'est qu'on est notre propre patron. J'estime beaucoup le travail que je fais maintenant. C'est sûr qu'il n'y a pas le même salaire tous les mois, mais il y a de la flexibilité pour organiser le travail : un jour, on n'a pas envie de faire quelque chose, ou comme aujourd'hui, il faut garder les enfants, il y a la possibilité de s'arranger. En étant salarié ailleurs, tu ne peux pas dire à ton patron : Attends, je m'en vais 2 h, je reviens. »

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à cette étude et à Joana Idiart qui l'a réalisée. Elle permet à EHLG de mieux identifier les besoins des jeunes installés dans leurs premières années d'activité.

## Après de longs mois de préparation, vous êtes enfin installé.e !

Le défi ne fait que commencer ! Si vous le souhaitez, EHLG peut continuer de vous accompagner et entend répondre à vos questions et besoins :

- Au démarrage, s'assurer que la mise en place de l'activité se déroule dans les délais prévus et que les dépenses sont bien maîtrisées.
- Après une ou plusieurs saisons, prendre du recul, mesurer les écarts éventuels par rapport à ce que vous aviez prévu. Ce temps permet de balayer les différents aspects de votre réalité, les confronter aux objectifs initiaux et aux perspectives à venir (travail, relations, résultats technico-économiques et financiers, trésorerie ...).
- Face à des difficultés ou préoccupations : envisager des possibles changements et mesurer leurs impacts. Cela peut passer par un diagnostic technique de la conduite du troupeau, une mise en place d'un itinéraire technique plus adapté, négocier avec la banque des ajustements temporaires des remboursements d'emprunt, réfléchir à des solutions de main d'œuvre, faciliter la communication entre associés ou avec les anciens exploitants, etc.

En 2022, le contexte de sécheresse et d'inflation a notamment amené certains jeunes installés à nous contacter pour réfléchir aux adaptations qui pourraient être pertinentes sur leur ferme (recherche d'autonomie, d'économies, évolution des effectifs animaux, etc.).

Exemples de situations :

### « Notre aliment poulets croissance a augmenté de 30 %. Quelles solutions pour y faire face ? »

Quelques-unes des hypothèses travaillées :

- Modifier la conduite (type aliment, durée croissance...) ? Conséquences sur le produit final - commercial ...
- Augmenter le prix de vente ? Mesure des conséquences
- Ajuster l'assolement sur la ferme et mettre en place une unité de fabrication aliment à la ferme (option retenue par le paysan : coût global, financement, mesure de l'impact sur le coût alimentaire, sécurisation / marché des intrants, main-d'œuvre, marge brute de l'atelier...)

### « Nous sommes fatigués, la saison de production et de transformation est de plus en plus dure et longue. Peut-on envisager des solutions ? »

Quelques-unes des hypothèses travaillées :

- Identifier précisément la nature des difficultés
- Diagnostic de la situation économique, financière et de la trésorerie sur les 2 premières années et perspectives d'évolution
- Solutions possibles :
  - salariat - conséquences ;
  - investissements dans des aménagements du bâtiment - étude de la faisabilité, conséquences sur l'endettement et gestion du risque, rencontre avec la banque pour validation du financement
- Quand vous avez de nouveaux projets : étudier la faisabilité d'un investissement imprévu et son impact sur votre revenu, élaborer un projet de diversification sur la ferme ou à l'inverse de simplification de l'activité, réfléchir à s'associer, etc.
- Le temps de vos engagements DJA : s'assurer que vous êtes toujours dans les clous, déposer une demande d'avenant, remplir les documents administratifs de suivi et de contrôle.

Que ce soit pour une question ponctuelle ou pour un gros changement, n'hésitez pas à nous recontacter. L'enjeu est de requestionner le système en regard aux objectifs et au contexte toujours plus instable, pouvoir envisager des pistes ou leviers à mettre en œuvre, mesurer les conséquences afin de piloter sa ferme, en temps réel...

Contact : 05 59 37 18 82

Les suivis post-installation (technico-économique ou approche globale) sont financés par la Région Nouvelle Aquitaine et le FEADER (399,5 € financés et 70,5 € HT de reste à charge pour les paysans). Les bénéficiaires de la DJA sont éligibles à ces financements jusqu'à 3 fois dans les 5 ans qui suivent leur installation.



## La DJA devient la DNJA... Ça change quoi ?

La DNJA est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023. Elle se compose maintenant de 2 volets :

- un **volet trésorerie** : son montant dépend toujours de la zone d'installation mais le soutien à la montagne a été réduit. Le soutien aux installations hors cadre familial (HCF) est renforcé. Le soutien aux projets agroécologiques se recentre sur l'agriculture biologique. Malgré les revendications du réseau paysan, il ne sera ouvert qu'aux installations portant sur des terres déjà en AB au moment de l'installation. Il n'y a plus de soutien sur la valeur ajoutée (AOP, transformation, etc.).
- un **volet outil de production** : il correspond globalement au volet investissement de l'ancienne DJA. Son montant dépend du montant d'investissement à faire sur les quatre ans d'engagement avec un seuil d'investissement minimum de 50 000 € (plus de projets pourront bénéficier de ce soutien qu'avec la précédente DJA, où le volet investissement n'était déclenché qu'à partir de 100 000 €). Le soutien est plus élevé pour les fermes avec un atelier herbivore.

Les Jeunes Agriculteurs sont les personnes de moins de 41 ans. La limite d'âge a été repoussée d'un an... c'est donc peut-être l'occasion d'un rattrapage pour certain.e.s cette année !

Les Nouveaux Agriculteurs ont 41 ans ou plus, et moins de 55 ans. C'est donc la première fois qu'une aide dédiée à l'installation est ouverte aux plus de 41 ans.

Condition de revenu : il faudra toujours présenter un projet d'activité qui permette a priori d'atteindre un SMIC de revenu disponible

	Volet trésorerie	Volet outil de production
<b>PUBLIC</b>	Jeunes agriculteurs (< 41 ans)	Jeunes agriculteurs : < 41 ans Nouveaux agriculteurs : ≥ 41 ans et < 55 ans
<b>ZONE</b>	Plaine 13 000 € Défavorisée 15 000 € Montagne 17 000 €	
<b>HCF</b>	5 500 €	Aide de 4 000 à 22 000 € selon le total d'investissement
<b>REPRISE AB</b>	> 5 ha et > 97 % déjà en AB dès l'installation : 10 000 € Autre reprise AB : 4 000 €	

agricole en 4<sup>e</sup> année d'engagement. À noter que l'installation à titre secondaire (avec objectif d'atteindre un demi smic en 4<sup>e</sup> année) n'existe plus.

Exigences environnementales renforcées : la ferme devra répondre en 4<sup>e</sup> année au plus tard à un critère d'éco-conditionnalité (AB, HVE ou écorégime de niveau 2 ou 3 sur les aides surfaciques).

Conditions de diplôme assouplies : il faudra donc soit un diplôme agricole de niveau 4 minimum (Bac ou BPREA) ou un diplôme non agricole de niveau 4 et 2 ans d'expérience agricole justifiée (aide familiale, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, salarié, etc.).

Enfin, pour les personnes déjà affiliées à la MSA comme chef d'exploitation, elles n'auront plus que trois ans après la date de leur affiliation pour déposer une demande de DNJA, et cela quel que soit le niveau de revenu agricole atteint jusque-là.

## Agenda Infos Agenda informazioa Agenda Infos



### AZAROAREN 10, 11, 12 - Emazte laborariak argitan, Lurraman

2023ko azaroaren 10, 11 eta 12an, LURRAMA laborantza herrikoien saloinak emazte laborariak lehen leerroan ezarriko ditu, beren engaiamenduak, problematikak eta aldarrikapenak argitan ezartzeko, mahai-inguruetan adibidez.

Franche-Comté frantses eskualdea saloinera gomitatua da. Lurraman egonen dira ere **Morgan Ody**, aurtengo gozama (baratzezaina Bretainian) eta **Dominique Voynet**, Franche-Comtéko ordezkari gisa, hangoa sortzez eta Ingurumenaren frantses ministro ohia.

#### EGITARAUA

##### Azaroaren 10a, ostirala

- 15.00 : Hitzaldia « Antolaketa kolektiboen forma desberdinak »
- 17.00 : Film proiektzioa « Moi agricultrice »

##### Azaroaren 11a, larunbata

- 11.00 : Hitzaldia « Emazte laborarien tokia Euskal Herriko laborantzan »
- 15.00 : Hitzaldia « Emazteen tokia erakundeetan »
- 15.00 : Film proiektzioa « Des brebis et des femmes »
- 17.00 : Hitzaldia « Emazte laborarien borroka munduan zehar »

##### Azaroaren 12a, igandea

- 11.00 : « Il est où le patron ? » komikiaren aurkezpena

### 2023/09/12 & 19, Conseil agronomique, Ainhice-Mongelos



EHLG organise 2 journées de formation agronomique pour la gestion de la fertilisation, les **mardis 12 et 19 septembre**, de 9h30 à 17h30, à Ainhice-Mongelos.

La formation est obligatoire pour les paysan.ne.s engagé.e.s dans la certification AREA (AREA-PCA, bonification agroécologique dans le cadre de la DJA).

Contenu de la journée : rappel réglementaire, gestion de la fertilisation, caractéristiques des différents engrais de ferme, gestion des sols, apprentissage du Plan Prévisionnel de Fumure

Inscription au 05 59 37 18 82

### 2023/10/05 & 12, Conduite d'un troupeau de brebis laitières



Vous êtes nouvellement installé.e en brebis laitières ? Vous êtes éleveur et souhaitez revoir les fondamentaux de conduite de l'élevage ovin lait ? Vous aimeriez gagner en assurance et en autonomie dans la conduite de votre troupeau ? EHLG relance son cycle de formation dès la rentrée. Au rythme du cycle de production, le groupe se réunira quatre fois de l'automne au printemps pour approfondir les connaissances techniques et partager les problématiques du moment : préparation de la mise bas, gestion du début de lactation, préparation de la reproduction, gestion de l'alimentation, etc.

Les deux premières journées se dérouleront les 5 et 12 octobre, à Ainhice-Mongelos.

Inscription au 05 59 37 18 82

### ERRETRETA HARTU & ETXALDEAREN SEGIDA UTZI, Ainiza-Monjose



**Urriaren 3a, asteartea : Familia arrañamenduak, 9.30/13.00**

Christophe Gourgues, notarioarekin

**Urriaren 10a, Zerga neurriak, 10.30/15.00**

Nadia Benesteau, EHLG-ko juristarekin

**Urriaren 23 eta 24a, Bere etxaldearen segida uztea prestatzeko 2 egun, 9.30/17.00**

Dominique Lataste soziologoarekin, etxaldeen esku aldatzeaz aditua

Izen emaita 05 59 37 18 82 zenbakira deituz

